

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Délibération n°
20260605-01

L'an deux mille vingt-six et le 5 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 19
Présents 13
Votants 18

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, Mme CHESSEL Christelle, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Ervé, Mme SERVOZ Nathalie, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, M. DELEVAUX Jean-Jacques, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma, Mme NEPLAZ Sandra, M. BECHET Hervé.

Date de la convocation
26 mai 2026

Absents : M. GRAS Jean-François, (pouvoir à Georges BLANC), M. CHESSEL Pascal (pouvoir à Laure METRAL), Mme BOCHATON Isabelle (pouvoir à Christelle CHESSEL), M. THIERY Benoit (pouvoir à Philippe BOCHATON), Mme LAINÉ Delphine (pouvoir à Nadine SERVOZ-COCHARD), M. COMPOIS Alexandre.

A été nommée secrétaire : CHESSEL Christelle.

OBJET

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
- 5 JUIN 2026
et publication le
- 5 JUIN 2026

Le Maire,
Georges BLANC



Après avoir mis en place le bureau électoral, Monsieur le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L289 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Il a indiqué que conformément aux articles L284 à L286 du code électoral, le conseil municipal devait élire cinq délégués et trois suppléants. Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète. Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Après suspension de séance, il a été procédé à la constitution des listes des candidats. Il est constaté la présence d'une seule liste « LARRINGES SENATORIALES 2026 ».

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, procède à l'élection. La liste « LARRINGES SENATORIALES 2026 » obtient 18 voix. Sont ainsi élus :

Titulaires
Georges BLANC
Laure METRAL
Pascal CHESSEL
Christelle CHESSEL
Jean-François GRAS

Suppléants
Patricia GUYOT
Philippe BOCHATON
Nadine SERVOZ-COCHARD

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

LARRINGES, le 5 juin 2026

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Christelle CHESSEL